



L'Info de Saint-André-de-Kamouraska

122-A, rue Principale Saint-André-de-Kamouraska
Journal municipal au service de la collectivité
Courriel : direction@standredekamouraska.ca

Numéro CENT-QUARANTE

Une partie du territoire de Saint-André sous titre minier

Depuis quelques années, nous avons la paix au sujet de l'exploitation du sous-sol de Saint-André-de-Kamouraska par des promoteurs. Mais depuis la pandémie, les compagnies minières et de toutes sortes se sont mises à s'intéresser à nous. À un point tel qu'en janvier 2024, une compagnie de la Colombie-Britannique (Contingo Resources Limited) a pris des « *claims* » sur la plaine littorale du Kamouraska Est. Sommairement, le territoire visé s'étendrait de la presqu'île L'Islet jusqu'à la montagne du Père Coton à St-Pascal. De quoi inquiéter. Le « *claim* » donne à ces compagnies le droit exclusif de chercher toutes les substances minérales du domaine de l'État. Et c'est le ministère des Ressources naturelles et des Forêts qui octroie ces titres d'exploitation minière, sans consulter les municipalités, évidemment.



Crédit photo : Nicogag

L'enjeu ici, c'est la protection de nos sources d'eau, tant celles de la municipalité que celles de nos citoyens avec des puits. C'est aussi la protection des paysages, si appréciés par nos visiteurs l'été. Et la municipalité n'a pas vraiment d'outils en urbanisme pour protéger les puits, tant les puits municipaux que les puits privés.

Saint-André doit protéger les sources d'eau qui approvisionnent ses puits

La difficulté dans cette affaire, c'est qu'un règlement municipal n'a pas préséance sur l'octroi d'un permis du MRNF. Si on peut prévoir dans le Schéma d'aménagement de la MRC des zones à protéger pour l'eau potable ou d'autres motifs, ces initiatives n'ont pas eu l'appui significatif du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation jusqu'à maintenant. Il semble bien que les intérêts des citoyens municipaux passent après ceux des détenteurs des permis d'exploration.

Et si on essayait de faire reconnaître ces montagnes « *site géologique exceptionnel* » ?

La reconnaissance de ces montagnes comme « *site géologique exceptionnel* » pourrait les soustraire à l'exploitation minière. Le processus de reconnaissance peut requérir quelques années, mais nos cabourons méritent qu'on s'en occupe et qu'on prenne les mesures pour éviter leur exploitation. Ces montagnes font partie de notre signature paysagère au Kamouraska. Leur protection est nécessaire. D'ailleurs, un étudiant de l'Université McGill, Pierre Malhamé, a consacré une thèse de doctorat à la genèse de cette formation rocheuse, en 2007. Ce travail mérite considération, car il nous éclaire sur le caractère exceptionnel des monadnocks.

Le Challenge polaire du 23 mars nous a tous fait vibrer !

C'est sous le thème « *Nous sommes le monde !* » qu'ils sont arrivés au village. Oui, et nous avons tous frémi à l'histoire de ces jeunes provenant d'une douzaine de pays et qui tentent de faire leur vie au Québec. Les citoyens de Saint-André qui sont venus à l'Accueil civique des 20 jeunes issus de l'immigration ont vécu toute une aventure en leur compagnie. Ils proviennent de la Birmanie (minorité Rohingya expulsée), d'Haïti, du Mexique, de la Colombie, de la Russie, de l'Ouganda, du Burundi, du Tchad, du Brésil, du Congo ou de la France. Ils ont tous leur histoire propre, teintée d'insécurité, de doutes, et cherchent une vie meilleure ici.

Ces jeunes ont été accueillis par une dizaine de citoyens de Saint-André pour échanger sur leur cheminement ou celui de leurs parents avant de venir ici. Le plus jeune avait treize ans, mais il avait foi en l'avenir meilleur qui se dessine ici pour lui. Un autre est né dans un camp de réfugiés avant que ses parents ne soient autorisés à venir s'installer ici. Leurs histoires de vie sont toutes singulières, surtout pas banales et méritent qu'on s'y arrête.

Parce qu'ils nous ont fait l'honneur de souper avec nous, chacun de ces jeunes a reçu une épinglette du Kamouraska, histoire de bien leur signifier l'importance qu'on accorde à leur visite. Ils ont ensuite, chacun à leur manière, illustré une page du Livre d'or en y apposant leur signature et leur pays de provenance.

Chacun a une histoire touchante à rappeler, certains épisodes dans la douleur, mais pour tous, une page d'histoire qu'ils ont vécue avant de s'installer ici. Quelques-uns ne se souviennent pas de leur arrivée au Québec, car ils étaient trop jeunes, mais d'autres se rappellent très bien des difficultés vécues dans des camps de réfugiés.

Pendant leur séjour à Saint-André, ils ont logé au Centre de loisirs, parcouru la digue tantôt à pied, tantôt en vélo dans la neige. Ils se sont partagé les tâches comme le ménage, la vaisselle et les déplacements. En ralliant Rivière-du-Loup à Québec, tantôt à la course, tantôt à vélo, ces jeunes qui tentent de s'intégrer au mieux dans notre société nous illustrent toute la résilience dont ils sont encore capables. Ce samedi 23 mars, lorsque ces jeunes nous ont visités, nous avons réalisé la grande chance que nous avons de vivre ici, alors qu'ailleurs il y a des guerres et des conflits. Merci aux citoyens qui sont venus à la rencontre !



Vous pouvez partager la route et l'enthousiasme de ces jeunes en naviguant sur le Web à l'adresse suivante :

<https://motivationjeunesse.com/evenements/challenge-polaire-2024/>



Résumé des principales décisions prises lors de la séance publique du conseil municipal 2 avril 2024 (le PV complet est disponible sur le site Web de la municipalité)

En plus de l'adoption des affaires habituelles, le conseil du 2 avril a :

1. Adopté le Bilan 2023 de l'eau potable;
2. Affecté les surplus au 31 décembre 2023 aux fonds aqueduc, égouts, fils, élus et éolien et au budget;
3. Autorisé la tenue le 14 avril 2024 d'une fête pour les bénévoles de Saint-André à la Tête d'Allumette avec un budget de 600 \$;
4. Adopté le règlement # 245 qui établit la tarification du SSIKamEst pour les interventions concernant les véhicules de non-résidents;
5. Accepté la démission de Joceline D'Amour, adjointe à la Direction générale au 7 mars 2024;
6. Réclamé du gouvernement du Canada le renouvellement du financement du programme d'infrastructures;
7. Autorisé un appel d'offres sur invitation pour des travaux de pavage dans le rang Mississipi et le rang 2 en 2024;
8. Déclaré l'intérêt de la municipalité à joindre la Régie des matières résiduelles de Kam-Ouest dès le 1^{er} janvier 2025;
9. Proclamé la période de mai 2024 « le mois de l'abeille »;
10. Autorisé la MRC à faire des vérifications sur un mandat à une firme d'expert pour évaluer la mise hors service d'immobilisations;
11. Autorisé l'inscription des membres du CCU à une formation au coût de 300 \$ + frais de déplacement pour l'ensemble des membres;
12. Embauché Yoann Chauffer au poste d'agent de développement pour un horaire de 32 à 40h/sem @ 26\$/h à compter du 8 avril 2024;
13. Autorisé la municipalité à réaliser des travaux pour étancher la digue en face du 51B et du 198 route 132;
14. Proclamé la semaine du 6 au 12 mai 2024 "semaine de la Santé mentale";
15. Demandé une aide financière à la MRC dans le FRR-2 pour le projet Bicibornes, bancs publics et jeux divers;
16. Demandé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une aide financière de 50,000 \$ dans le cadre du programme FRR-4 pour mettre aux normes les installations de jeux du Parc de l'ancien quai;
17. Adopté le rapport annuel en sécurité incendie 2023.

4 personnes assistaient à la séance publique

Source : Gervais Darisse



Messages de la municipalité

1. **OUVERTURE DES ÉCOCENTRES LE 13 AVRIL** : Les matières acceptées sans frais sont les meubles réutilisables, électroménagers, résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.), bois, pneus, matériaux de construction, agrégats en petite quantité (gravier, béton, asphalte, brique). Des frais peuvent s'appliquer sur certains produits. Vous pouvez disposer des piles (petites batteries) dans le portique de l'entrée du Bureau municipal. Le dépôt de petites batteries est juste à côté du guichet automatique du 122-A rue Principale.
2. Les **GROSSES VIDANGES** : Les grosses vidanges seront collectées **le vendredi 28 juin prochain**. Consultez le calendrier de collectes 2024 pour connaître la description des encombrants acceptés pour cette opération. En résumé : les matelas et divan, mobilier inutilisable, tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés).
3. **ATTENTION : tous les CONTENEURS à matières résiduelles et à recyclage sont PRIVÉS**. Ce ne sont pas des conteneurs publics ouverts à tous. Si vous avez des surplus de matières, il faut aller soit à l'écocentre ou au LET de Cacouna. Quand des personnes non autorisées « *dumpent* » leurs déchets dans des bacs qui ne leur sont pas réservés, cela cause un problème. **Tenez-vous-le pour dit : tous les conteneurs sont privés. Accepteriez-vous qu'un étranger mette ses vidanges dans votre bac roulant?**
4. **JARDINS COMMUNAUTAIRES** : Les citoyens désireux d'obtenir un espace de jardin ou des tables surélevées peuvent en faire la demande par écrit avant fin avril 2024 soit à la municipalité, soit à la Corporation Domaine Les Pèlerins. Les espaces seront partagés dès que le sol sera assez asséché et chaud pour être travaillé. Les jardiniers de 2023 qui ont respecté les règles auront priorité.
5. **Bienvenue à Yoann Chauffer**, notre nouvel agent de développement ! Il a débuté le 8 avril dernier @ 2½ jours par semaine.

Salon Madeleine
Coiffure



144, rue Principale
Saint-André de Kamouraska
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme

En action pour
les gens de chez nous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA



Pour la semaine de l'action bénévole, bénévolons à l'unisson à la Tête d'Allumette le dimanche 14 avril à 11h !

La municipalité profite de la Semaine de l'action bénévole pour souligner l'importante contribution des nombreux bénévoles qui continuent à donner leur temps pour la communauté. Le thème de l'édition 2024 de la Semaine de l'action bénévole souligne l'importance de chaque bénévole et de chaque contribution faite en cette époque où nous avons plus que jamais besoin de soutien.

La prochaine édition permettra de mettre des visages sur les bénévoles qui s'impliquent dans les différents groupes de Saint-André-de-Kamouraska. Ainsi, la municipalité invite tous les bénévoles impliqués dans les organismes dont la liste suit à venir célébrer à la Tête d'Allumette. L'engagement bénévole de Doris Tessier, figure bien connue du Comité Les Ptits bonheurs sera souligné, mais également celui de tous ceux qui donnent du temps pour les différentes causes philanthropiques locales.

Les bénévoles des groupes suivants sont attendus à la Tête d'Allumette le dimanche 14 avril à 11h pour échanger :

Les Ptits Bonheurs, Garde paroissiale, Comité consultatif d'urbanisme, Fabrique de la paroisse de Saint-André, Comité Biblio, Corporation Domaine Les Pèlerins, Comité citoyen sur le contrôle des moustiques, Parc de la Madone, Comité de la Famille, Comité de développement, Club des 50 ans et +, et le Comité de loisirs.

Source : Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

Un brunch du Club des 50 ans, le mercredi 17 avril, ça vous tente?



Mercredi 17 avril à 10h30 se tiendra l'Assemblée générale annuelle du Club des 50 ans et + de Saint-André. Cette assemblée sera suivie d'un brunch. L'invitation, gratuite pour les membres, s'adresse à tous. Les non-membres pourront participer au brunch au tarif de 5 \$.

Nous entrerons bientôt dans notre cinquantième année d'existence avec 59 membres, prêts à continuer les activités. À cet effet, vos suggestions sont bienvenues.

Cette année, 3 postes doivent être pourvus au conseil d'administration à savoir les postes occupés par Doris Tessier, Michel Laforest et Lucie Desjardins. Les mises en candidatures peuvent se faire à l'avance sur le formulaire disponible au bureau de la municipalité ou sur place lors du brunch. Venez nombreux soutenir ceux qui donnent leur temps et énergie pour faire rouler le Club ! Réservation avant le 14 avril auprès des membres du CA : Michel Laforest, président, Céline Ouellet, Doris Tessier, Michel Roy et Lucie Desjardins. Bienvenue à tous!

Lucie Desjardins, secrétaire-trésorière 418-493-2833, Source : Club des 50 ans et + de Saint-André

Des légumes frais et locaux, moins chers qu'à l'épicerie ! Comment s'en procurer encore à Saint-André ???

Les Jardins parallèles

- En nous contactant ou en passant directement au 319 rang Mississipi;
- En vous abonnant à nos paniers hebdo;
- En passant une commande sur notre site Web

Fiers de cultiver à Saint-André
www.lesjardinsparalleles.com
 418-493-2479



Une nouvelle entreprise à Saint-André

CourtePointe, services d'écrivaine publique.

Un ancien métier qui refait surface pour venir en aide aux besoins en écriture de tous genres. Pour ceux dont la révision et la rédaction sont un défi, que ce soit par manque de connaissance ou par manque de temps ; pour les couples, les familles et les personnes âgées qui désirent immortaliser leurs souvenirs.

De l'aide aux devoirs est aussi offerte, pour le français et l'anglais, de même que plusieurs autres petits services liés à l'éducation ou les loisirs, dont des **ateliers sur la nature pour les familles, en toute saison.** www.servicescourtepointe.com

La saison de BMX arrive...

Tu es intéressé par le BMX?
Tu veux participer à notre journée porte ouverte?

Envoie-nous un message pour signifier ton intérêt
et suis notre page Facebook! **On t'attend**

INSCRIPTIONS SUR PLACE | VÉLOS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION À PRÊTER



11 mai 2024

Lynx
CLUB DE BMX DU KAMOURASKA

Nous sommes aussi à la recherche d'un 2^e coach pour la saison.
FORMATION PRIVÉE PAR LE CLUB

Club de BMX les Lynx du Kamouraska Rue de l'Église, Saint-Joseph-de-Kamouraska
Pour nous joindre: 418-551-2832 / 418-551-0309 bmxstjoseph@hotmail.com



COIFFURE
SAINT-ANDRÉ

GUYLAINE CLICHE
1026 rue Principale, Saint-André de Kamouraska 418.943.8688



MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
mathieu.rivest.CDS@assnat.qc.ca

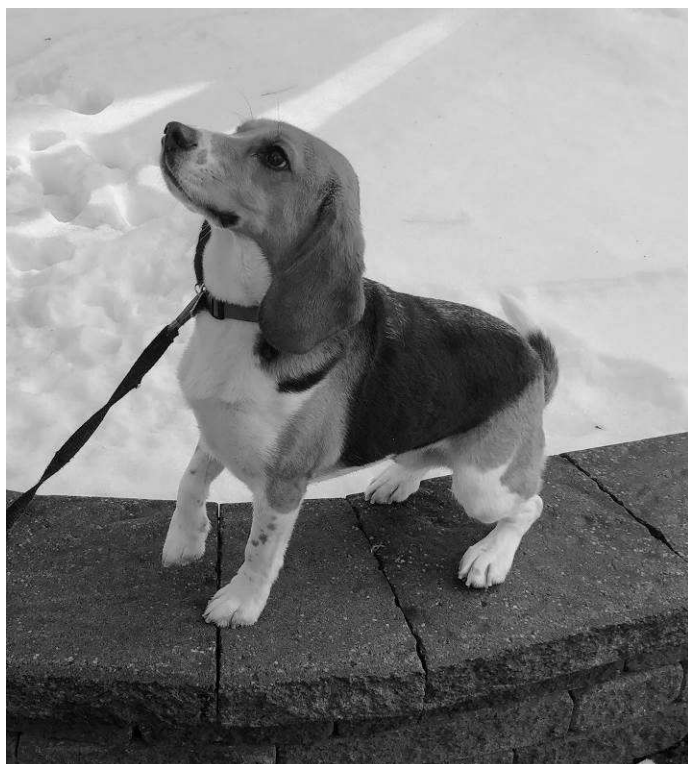
NOUS SOMMES PRÊT À VOUS ACCUEILLIR DANS NOS BUREAUX DE MONTMAGNY ET SAINT-PASCAL.

235 rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal, (QC) G0L 3Y0

6 rue St-Jean-Baptiste Est, bur.206
Montmagny, (QC) G5V 1J7

N'oubliez pas : LE 11 MAI 2024

CHRONIQUE CANINE



Salut, je m'appelle Nelligan on me surnomme aussi Ninine, Normand ou encore Doritos! Je suis un beagle, j'ai 1 an et demi et mon humain est Karine Lapointe.

Devinez quelle est ma gâterie préférée? Les bleuets et les bananes ! Oui, oui, j'aime tellement ça que je reconnais même le mot « banane » ! Je deviens aussi excité que lorsque j'entends le mot « promenade ».

Parfois quand je vais me promener, j'aime prendre des petites pauses et je ne veux plus avancer. Sauf quand il y a du tonnerre: je me dépêche, car j'ai peur! J'ai aussi peur de l'aspirateur et des bruits étranges, comme 90% des autres chiens ! Comme d'autres beagles dans le village, moi aussi je me sauve parfois parce que je suis curieux. Malheureusement pour moi je n'ai pas le sens de l'orientation. J'ai même déjà été coincé dans le bois! Heureusement que quelqu'un est venu me secourir.

J'aime beaucoup creuser. L'hiver les aboiteaux sont souvent enneigés alors pour qu'on puisse passer je creuse et mange la neige !!! L'hiver j'aime aussi faire du ski-doo. Je suis très sociable et colleux. Je gruge beaucoup pour passer le temps. Mes jouets préférés sont des jouets qu'on va tirer! Mes humains doivent passer l'aspirateur tous les jours pour ramasser mon poil. En plus ils ne me donnent que 2 tasses de croquettes par jours !!

Source : Flavie Bouchard



PARTICIPANT(E)S RECHERCHÉ(E)S

Vous aimez créer des liens, découvrir
d'autres cultures et partager la vôtre?

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DU JUMELAGE INTERCULTUREL

Pour en savoir plus,
scanner ici, ou écrire à
Caroline Projektion Kamouraska
crussell@projektion16-35.ca



Avec la participation financière de :



Lauréats locaux au défi Ose Entreprendre

Le 26^e Gala local du **Défi OSEntreprendre** MRC de Kamouraska se tenait le mardi 2 avril. Cinq lauréats locaux ont été honorés. Parmi ceux-ci, deux entreprises de Saint-André ont été retenues et poursuivront leur parcours à l'échelon suivant, dont les lauréats seront annoncés au gala régional le 1^{er} mai 2024 à Matane.

Ces deux entreprises sont :

- **Fumoir de Saint-André S.E.N.C.** par Grégoire Bergeron-Carrière (au centre à l'arrière) et Léa Cloutier
- **Services Courte-Pointe** par Corine De Repentigny (deuxième à droite à l'avant)

Nos félicitations aux lauréats locaux et bonne chance pour l'étape suivante dans 2 semaines à Matane !

Certification « biosphère » pour Duvetnor



La Société Duvetnor vient d'obtenir la certification Biosphère qui reconnaît son excellence en matière de tourisme durable. Elle a donné la priorité à l'utilisation des sources d'énergie renouvelable en menant des campagnes d'information sur l'utilisation responsable de l'eau.

CAPSULE HISTORIQUE

Journal Le Soleil, 4 mars 1967. Un Torontois et un Norvégien sont détenus à Rivière-du-Loup. Par Lucien Latulippe

Donald Longbottom, 19 ans de Toronto et Domd Franzen, 22 ans, originaire de Norvège, dont la dernière adresse connue est à Toronto, ont comparu devant un juge de paix du palais de justice de Rivière-du-Loup. Ils sont accusés de vol à main armée, de vol d'auto et d'assaut avec lésions. Ils devront de nouveau comparaître, lundi prochain devant un juge de la Cour des sessions de la paix. Tout cautionnement leur a été refusé. Les deux suspects sont détenus à la prison de Rivière-du-Loup.

Avec une auto volée à Québec, les deux jeunes gens sont arrivés à Saint-André de Kamouraska, samedi matin. Leur véhicule est tombé en panne, non loin du garage de M. Roger Ouellet, situé sur la route 2, près de la route 52. Cela se passait vers 8 heures. Les jeunes gens se sont rendus au garage où il y avait des clients. Ils ont pris du café dans la distributrice automatique et ils sont retournés à leur voiture. Ils sont revenus au garage quelques minutes plus tard. Le préposé au service, M. Guy Desjardins, était seul à ce moment-là.

L'ASSAUT Armé d'un revolver, l'un des suspects a menacé M. Desjardins. En arrivant, il avait tiré un coup de feu et il a ensuite appuyé le canon de l'arme sur la tempe de M. Desjardins, tout en exigeant le contenu de la caisse. L'homme de service a de plus été frappé à la tête. Ses agresseurs ont voulu l'enfermer dans la salle de toilette. Comme la porte ne voulait pas rester barrée, ils l'ont projeté dans le sous-sol du garage qui a environ 10 pi de hauteur. Pendant que les deux suspects s'enfuyaient avec le contenu de la caisse, soit environ \$85, dans l'auto de M. Desjardins, ce dernier parvenait à sortir du sous-sol du garage et à se rendre chez son employeur qui demeurait tout près pour lancer l'alerte. Le poste de la PP de Saint-Pascal a été prévenu ainsi que ceux des environs. C'est aux agents du poste de Rivière-du-Loup que devait revenir la tâche de capturer les deux jeunes gens qui voulaient se rendre à Halifax.

CHASSE À L'HOMME Les suspects ont été aperçus à leur arrivée à Rivière-du-Loup et ils ont été pris en chasse. Se voyant traqués, ils ont jeté leur revolver qui a été trouvé par les policiers. C'était un revolver servant à faire démarrer les courses. La chasse s'est poursuivie dans plusieurs rues de Rivière-du-Loup à une vitesse assez élevée, atteignant parfois 60 milles à l'heure. À 9h du matin, le samedi, c'était une vitesse dangereuse. Les jeunes gens ont tenté de semer les policiers. Ils ont quitté la route transcanadienne pour prendre la route 10 vers Cacouna. Ils ont filé ensuite vers Saint-Éphane et Saint-Modeste pour revenir à Rivière-Verte. Un barrage à la hâte avait été dressé à cet endroit avec un camion qui a été contourné par les jeunes gens. Ces derniers ont de nouveau filé vers Rivière-du-Loup. D'autres policiers s'étaient joints à la chasse. Plusieurs coups de feu ont été tirés. L'un des projectiles atteint le véhicule des fuyards qui ont décidé de se rendre. À 9h20, les jeunes gens étaient rendus au poste de la PP.

DU SANG Les deux suspects avaient encore les mains tachées du sang de leur victime. Leurs vêtements étaient également maculés. Les \$85 ont été trouvés en leur possession. Ils avaient été partagés en deux parts. M. Desjardins a encaissé plusieurs coups. Il était blessé à la tête. On avait craint qu'il n'ait subi des blessures graves lors de sa chute dans le sous-sol du garage. Les examens n'ont révélé aucune fracture. Le jeune Norvégien a dit qu'il était au Canada depuis 14 ans et qu'il voulait retourner dans son pays. Son compagnon serait sorti de prison depuis un mois. Le poste de la PP de Rivière-du-Loup a fait venir leur dossier.

Saint-André se souviendra longtemps de l'attaque sauvage dont avait été victime M. Guy Desjardins au garage de Roger Ouellet le samedi 4 février 1967. Cette attaque crapuleuse de deux anglophones de Toronto a eu des conséquences fâcheuses pour la santé physique de monsieur Desjardins qui en porte encore les séquelles. Le juge Jean-Paul Bérubé a condamné à la fin mars 1967 à 12 ans et 9 ans de pénitencier les deux malfaiteurs en prenant en compte qu'ils s'étaient mal conduits durant leur détention préventive, battant un codétenu, invectivant les gardiens et leur crachant au visage. Avec chacun un dossier judiciaire imposant, leur comportement ne plaidait pas en leur faveur.

Garage Roger Ouellet il y a 57 ans en 1967 ↓↓ (maintenant le 13B route 132 Est), crédit photo : Studio Marmen





Les cent ans de la Route de la Station

Lorsque le village d'Andréville a été proclamé en mai 1903, on n'avait pas anticipé l'impact que cela aurait sur les routes. Quand le village s'est séparé parce qu'une partie des payeurs de taxes de la paroisse ne voulait pas payer pour les trottoirs du village, le gros des frais d'entretien des voies rurales est revenu à la paroisse avec plusieurs ponts à entretenir et des dizaines de kilomètres de routes gravellées.

Vers la station de chemin de fer

En parcourant les procès-verbaux des municipalités, on constate que la route a porté plusieurs noms à travers le temps :

- **Route à Vaillancourt** vers 1870, du nom de l'inspecteur des chemins et pont de cette période;
- **Route de l'église** vers 1890, car elle menait à l'église;
- **Route d'Andréville** vers 1912, car elle conduisait à la nouvelle municipalité du village d'Andréville;
- **Route de la Montagne** (tout le monde savait où c'était);
- **Route St-Pierre**, car c'était le point d'entrée au bord de l'eau (1915). Ainsi, la route partait de la route 2 et allait vers la montagne, d'abord sur la propriété d'Antoine St-Pierre, puis de Didier Nicner et ensuite sur la propriété d'Émile Dionne et finalement sur celle d'Octave St-Pierre;
- **Route de la Station** qui est officialisée par la *Commission de toponymie* du Qc en 1980, car elle mène à la Station du Chemin de fer Intercolonial. Ce qui est paradoxal, c'est que la gare était fermée depuis 1968.

De la Côte des Cailloux à chez Toine St-Pierre

La côte des Cailloux, c'est, grosso modo, en face du 40 de la Station juste au nord du Mississippi. On l'appelait Côte des Cailloux parce que la terre cultivée à cet endroit avait beaucoup de roches. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'on a pris le gravier pour faire la route. Sur la photo aérienne, on voit très bien le pointillé qui localise le tracé d'avant 1916. Mais, comme le disaient les citoyens à l'époque, ce chemin incontournable pour aller à la station rallongeait les déplacements d'environ 1400 mètres. Plusieurs croyaient que le déplacement du chemin était incontournable et qu'il fallait étudier sérieusement un nouveau circuit plus court. En 1912, une proposition provenant du village d'Andréville est analysée. En plus de déplacer le tracé, le village propose de payer les travaux et l'entretien de cette section de la route. Cette proposition est rejetée par la paroisse.

Une permission spéciale en 1916 pour un nouveau tracé

Trois citoyens proposent pendant l'hiver 1915-1916 de tracer une nouvelle route pour en mesurer les avantages et inconvénients. Ces trois citoyens (Harvey, Ouellet et Soucy) se rendent responsables de la route. Le conseil donne son accord à condition que ce tracé ne soit utilisé que l'hiver, préférant conserver la route St-Pierre pour l'usage estival. L'essai est concluant et raccourcit le chemin d'un gros mille.

La fin de la route St-Pierre

Pendant tout l'été 1916, les gens du village parlent de ce nouveau tracé, si bien que la municipalité fait préparer 2 projets de routes pour soumettre aux conseillers.

En décembre 1916, le conseil de la paroisse de Saint-André se réunit encore une fois pour trancher entre les deux propositions, celle de la route qui aboutit devant chez Toine St-Pierre, d'une longueur de 9094 pieds avec des travaux de 3940 \$, et celle qui descend graduellement (tracé actuel) vers l'est en arrivant au village juste au bout du Cap, d'une longueur de 6462 pieds, mais coûtant 6350 \$. Malgré son coût plus élevé, c'est ce dernier tracé qui est retenu et c'est cette route qui sera utilisée sans modifications majeures jusqu'en 1987.

Déneigement

La photo de la page suivante présente la route de la Station dans les années 1940, avant qu'il n'y ait déneigement pendant l'hiver. On voit très bien les poteaux d'électricité et les traces de carrioles dans la neige. Pendant cette période, plusieurs automobiles étaient rangées pour l'hiver et on reprenait les voitures à chevaux pendant la saison froide.

Distribution de la malle rurale

Pendant la période de transition où le déneigement des côtes et des rangs a débuté, il a fallu user d'imagination. Ce fut le cas de Philippe Vaillancourt qui a distribué la poste rurale de 1947 à 1958 dans tout Saint-André. Celui-ci possédait un camion qui lui était très utile pour livrer le courrier pendant les onze années où il l'a fait. Quand on ne déneigeait pas du tout pendant l'hiver, le choix des moyens était simple : dès l'arrivée de la neige, c'étaient les chevaux ! Mais le déneigement a graduellement changé tout ça. On a d'abord déneigé la route 2, puis ensuite, on s'est mis à déneiger la route de la Station. Les rangs ont commencé à être déneigés ensuite.



Distribution de la malle

Quand il ne restait que les rangs à déneiger, il a fallu être très ingénieux. Philippe Vaillancourt faisait la malle avec son camion dans les routes déneigées et avec son poney pour les rangs. Il faisait monter le poney dans la boîte du camion avec la carriole pour la livraison. Au bout des rangs non déneigés, il faisait descendre son animal, glissait la carriole hors du camion et attelait pour aller livrer. Il aurait procédé ainsi au moins deux ans pour que tous soient bien desservis. Il a mis fin à ce régime lorsque les rangs ont été ouverts à l'année, vers 1953.

L'engagement de France Dionne, députée libérale

Mme France Dionne est élue députée de Kamouraska-Témiscouata en 1985. La route de la Station dont le tracé n'a pas évolué depuis plus de 70 ans est à refaire. Les résolutions successives des conseils municipaux ne semblent pas convaincre le gouvernement de prévoir les travaux. Un groupe de citoyens se décident donc de rappeler à France Dionne son engagement électoral de faire refaire la route et peint le message sur la chaussée. Les médias s'emparent de l'affaire et madame Dionne est acculée au pied du mur. C'est Marc-Yvan Côté qui est le ministre des Transports à cette époque. Une décision est finalement prise par celui-ci au grand plaisir de Mme Dionne et surtout de la population. Les travaux de modernisation de la route de la Station sont réalisés en 1987 et livrent une toute nouvelle route à la population locale.

Crédit photo : la photo aérienne de la page précédente provient du MRN et celle de la route enneigée provient du Fonds Guy Desjardins.

Sur la photo aérienne, nous avons pointillé en points noirs le tracé de l'ancienne route qui aboutissait devant Toine St-Pierre sur la route 2. La route de la Station est celle d'avant les travaux de 1987 (autrement dit, les courbes n'avaient pas été adoucies)

Source : C'est notre histoire, 1991, Jeannine Ouellet et autre source : Richard Bernier.



Votre **Biblio** au de vos activités!

19 avril 2024 à 19h30

Projection du documentaire **Les Héritières**

Dans ce projet phare du 50^e anniversaire du Conseil du statut de la femme, la comédienne Marie-Soleil Dion nous convie à la rencontre de pionnières et de leurs contemporaines qui, aujourd'hui encore, tracent la voie d'un Québec égalitaire et inclusif. À travers ces rencontres et ces témoignages, sont mis en lumière les histoires intimes et collectives de femmes inspirantes, et leur apport à l'évolution de la société québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Marie-Soleil Dion nous affirme: « *Je suis féministe parce qu'il le faut. Parce qu'il y a encore des inégalités entre les hommes et les femmes, parce que les féminicides ne diminuent pas, parce que l'équité salariale n'est pas atteinte, parce que le débat sur l'avortement refait surface, parce qu'il n'y a jamais rien d'acquis.* »



Écouter, s'exprimer, commenter et partager.

Lors de ce moment privilégié, un léger goûter sera servi à la fin de la présentation.

Durée de la vidéo : 51 minutes

BIBLIO-POUCE-VERT

Samedi, le 18 mai dès 10h00



Échange gratuit de plantes, semis, fleurs, boutures, graines que chacun peut proposer. Le troc, c'est l'occasion de partager nos richesses et de faire l'expérience d'un autre mode d'échange. Vous

souhaitez participer à la conservation et mise en culture de variétés différentes? Vous avez une abondance de plants de jardin? Ce sera un bon moment pour participer au **BIBLIO-POUCE-VERT** samedi, le 18 mai sur le perron du local de la biblio.

L'activité sera remise au lendemain en cas de mauvaise température.



Horaire d'ouverture :

Mercredi 19h00 à 20h30 / Samedi 10h00 à 11h30

Du nouveau sur la plateforme TOUT APPRENDRE : Découvrez le Sport cérébral

19 catégories de jeux de mots, de chiffres, de logique pour s'amuser et faire travailler vos méninges : bataille navale, jeux pour junior, Sudoku, mots fléchés, etc.

Pour y accéder :

1. Aller sur la page du Réseau biblio BSL
2. Depuis l'accueil, cliquer sur Menu
3. Choisir Tout apprendre dans la liste des Services en ligne
4. Se connecter à son dossier avec le numéro de carte de biblio et le mot de passe (4 derniers chiffres de la carte).



Conférence de Jean-Pierre Sylvestre – samedi 23 mars

Une rencontre enrichissante

La conférence sur l'univers marin a attiré une quarantaine de personnes, jeunes et adultes. M. Sylvestre, par sa profession de reporter-photographe animalier et journaliste scientifique spécialisé dans les sciences naturelles, a su faire découvrir de belle façon les animaux marins et leur environnement. Anecdotes vécues, magnifiques photos inédites et hypothèses récentes de recherche ont étoffé un transfert de connaissances accessibles sur le sujet. Il a su partager avec doigté sa passion pour ces animaux et ses connaissances approfondies.

La Biblio a acheté deux de ses ouvrages: Le narval & Les baleines et autres cétacés du Saint-Laurent.

COLLECTE DE FONDS POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE



Pierre Lebel, Normand Thiboutot, Guy Lapointe, Jacques Guérette, Pierrette Thériault, Robert Alexandre, Stéphane Canuel et Ghyslain Ouellet (Les marguilliers)

MERCI À NOS 7 NOUVEAUX PARTENAIRES !

Fidèle à sa réputation, telle que promulguée par le journaliste Louis Deschênes sur les ondes de Ciel FM et par son éditorial dans le Journal de Québec, la population de Saint-André, ses entreprises et ses organismes ont généreusement répondu à l'appel !

Comme publié dans l'Info Saint-André du mois de février, la Fabrique a trouvé une nouvelle approche pour subvenir au besoin de chauffage de notre église de manière à en assurer la pérennité.

Le coût du chauffage est d'environ 12 000\$ annuellement. Nous avons lancé depuis décembre dernier une collecte de fonds pour le patrimoine.

Nous aimerions honorer la générosité de nos 7 partenaires qui nous ont permis de récolter 8 000 \$ à date !

Commanditaires pour les mois de chauffage de 2024

Janvier	1. Ferme Kana
Février	2. Regroupement des marguilliers
Mars	3. Garage N. Thiboutot inc
Avril	4. Suzanne & Bruno Thiboutot
Mai	5. Regroupement des membres et résidents de la Corporation Domaine Les Pèlerins
Juin	6. Les Industries Desjardins inc
Juillet	7. L'Institut FormaSion du Québec inc
Août	À la recherche d'un partenaire ...
Septembre	8. Les Industries Desjardins inc.
Octobre	À la recherche d'un partenaire ...
Novembre	À la recherche d'un partenaire ...
Décembre	À la recherche d'un partenaire ...

INDUSTRIES
Desjardins
Une équipe professionnelle, un produit exceptionnel !



FERME KANA

Institut
formasion.com
EFFICACITÉ ET CRÉATIVITÉ

Pour le chauffage du mois de mai, 14 membres et résidents de la Corporation Domaine Les Pèlerins se sont regroupés pour recueillir la fameuse somme de 1 000\$. Nous remercions généreusement **les Industries Desjardins pour la contribution exceptionnelle** de 2 mois de chauffage. Si vous désirez supporter votre belle église patrimoniale, vous pouvez maintenant le faire en ligne en allant sur le Facebook de **La paroisse de Saint-André**, en cliquant sur le lien **Je donne en ligne**.

Karl Boulet et Stéphane Canuel

Ministres de la collecte pour la Fabrique de Saint-André

« Au nom de la Fabrique et des paroissiens de Saint-André, Merci de tout  ! »

Heureuse course au coco le 7 avril dernier à la SEBKA



Ils étaient une bonne dizaine à se sucrer le bec par une belle température ! La collation de produits laitiers était offerte par la fédération de l'UPA.

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
1	14 avril	Dim	11h	Fête des bénévoles et hommage à la bénévole de l'année à la Tête d'Allumette	
2	17 avril	Mer	10h30	AGA du Club des 50 ans suivi d'un brunch à la salle comm.	Lucie 493-2833
3	19 avril	Ven	19h30	Projection du documentaire « Les héritières » à la biblio	Micheline 493-2811
4	4 mai	Sam soir		Activité de financement pour les terrains de jeux : quilles, Info sur Facebook	Karine 551-8922
5	7 mai	Mardi	19h30	Séance publique du Conseil municipal (122A rue principale)	418-493-2085 # 1



Prochaine publication le 15 mai 2024. Envoi des articles en fichier Word pour **le 1^{er} mai 2024** par courriel à direction@standrekamouraska.ca Pour information sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.

